

AVIS AU PUBLIC

Enquêtes de commodo et incommodo

Établissements classés (classe 1)

Conformément aux articles 10 et 12, et aux prescriptions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que l'Immobilière Windhof II s.a. sollicite une autorisation

pour l'aménagement d'un parking couvert et un chantier d'excavation autre que la roche sis 3, rue des Trois Cantons à L-8399 Windhof

(N° du dossier: 1/24/0625)

L'avis concernant cette demande est affiché à la Mairie de Garnich et ceci du **5 mai 2025 au 20 mai 2025 inclus**.

Toute réclamation à l'encontre de ce projet doit être adressée dans ce délai et par écrit au collège échevinal soussigné. Les intéressés peuvent se présenter à la salle de réunion de la maison communale (15, rue de l'École, L-8353 Garnich), **le 21 mai 2025 de 9.00 heures à 10.00 heures** pour être entendus dans leurs observations orales par Mme la bourgmestre ou son délégué.

Le dossier complet est déposé à l'inspection du public au secrétariat de la maison communale à Garnich pendant les heures d'ouverture et pendant la période indiquée ci-avant.

Pendant la même durée, l'avis est également publié sur le site internet de la commune de Garnich sous le lien www.garnich.lu.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

La Bourgmestre,



La Secrétaire communale,

